

Réponses aux questions posées par Patrice Henu

I- Taxe carbone ou marché de permis d'émettre ?

Pour lutter contre l'effet de serre, il faut une implication politique ; les Etats devront donc s'engager. Il ne s'agit pas ici de faire payer au "pollueur" le coût des dommages, mais de faire en sorte que les émissions de gaz carbonique ne dépassent pas ce que les océans et les continents sont capables d'absorber. Pour y parvenir, je dirai que *tous les moyens sont bons pour diminuer les émissions*. Dans certains cas, le meilleur moyen sera la réglementation, dans d'autres l'incitation fiscale ou financière, dans d'autres enfin un impôt sur l'énergie fossile. Et tous ces moyens peuvent se combiner de façon différente selon les secteurs et selon les pays. Il faut être pragmatique. Mais, dans tous les cas, ils ne seront efficaces que si deux conditions sont réunies : l'Etat fixe un cadre sur *une longue période* et les entreprises sont *protégées de la concurrence exercée* par d'autres entreprises qui ne sont pas soumises à des contraintes analogues. C'est cela qui est important, beaucoup plus que le choix des moyens.

Lorsque l'Etat choisit d'augmenter le prix de l'énergie fossile, le plus commode serait qu'il fixe lui-même *le prix à la consommation finale* du fioul, du gaz et des carburants par l'intermédiaire d'un impôt carbone dont le montant sera ajusté en fonction du prix du pétrole. Comme cela, tout le monde - personnes privées, communes et entreprises - pourra programmer ses investissements sans être gêné par le fait que l'on ne peut pas prévoir l'évolution du prix du pétrole. L'augmentation du prix pourrait être chaque année de 1 à 1,5 centime d'euro par litre de carburant pendant une trentaine d'années, en plus de l'inflation. Cela devrait suffire.

II- La forme et le contexte des accords internationaux

Sur quoi porteront les accords internationaux ? Les Etats devront s'engager les uns vis à vis des autres - sinon tous, du moins ceux qui, ensemble, sont responsables de 80 % des émissions. Mais les décisions qu'ils devront prendre de suite ne feront pleinement sentir leurs effets que dans dix, vingt ou trente ans. Les accords entre Etats ne peuvent donc pas porter seulement sur leurs émissions. Ils doivent porter aussi et surtout sur les moyens qu'ils mettront en oeuvre, ce que l'on appelle *les politiques et mesures*. La fiscalité en fait partie. Mais il y a bien autre chose aussi : l'urbanisme, les réseaux de chaleur, le développement de la biomasse, les incitations financières (financées par exemple avec le produit de l'impôt), la recherche, la réglementation sur le bâtiment, le financement des investissements industriels, etc. Les Etats pourront se présenter les uns aux autres leurs politiques et les soumettre à la critique mutuelle.

Diminuer comme il faut les émissions (une stabilisation en Chine, une division par trois ou quatre chez nous par exemple) demandera tellement d'efforts que la négociation ne pourra pas se limiter à rechercher un accord sur un chiffre, les émissions de gaz à effet de serre. Les accords entre Etats seront probablement *des accords globaux* qui déborderont la question des émissions de gaz carbonique.

III- Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre

On ne peut pas courir plusieurs lièvres à la fois. L'objectif est de diminuer nos émissions de gaz à effet de serre, non pas de diminuer notre consommation d'énergie. Il est vrai qu'en diminuant la consommation d'énergie, on diminuera en général les émissions mais ce n'est

pas toujours le cas. Par exemple, l'utilisation de la chaleur de biomasse par un réseau de chaleur est moins "efficace" que l'utilisation d'une chaudière individuelle au gaz ; le "rendement" d'une centrale nucléaire n'est pas le même que celui d'une centrale au gaz, la séquestration du gaz carbonique consomme beaucoup d'énergie. Gardons donc en vue l'objectif, qui est la lutte contre l'effet de serre ; l'économie d'énergie est un moyen, seulement lorsqu'elle ne va pas contre le véritable objectif et qu'elle n'est pas inutilement coûteuse.

IV- Action européenne et concurrence internationale

Si l'on demande aux entreprises exposées à la concurrence de faire un effort, l'effort qui leur sera demandé sera nécessairement assez modeste. C'est ainsi que l'on voit sur le marché européen des permis des prix très inférieurs à ce qui sera nécessaire pour diminuer beaucoup nos émissions. Si l'on veut leur demander un effort qui soit cohérent avec l'objectif de limitation des émissions, il faut impérativement établir une protection contre la concurrence des entreprises qui ne sont pas soumises aux mêmes contraintes. Un accord de l'OMC sera nécessaire. D'ailleurs, comment penser monter un système efficace au niveau mondial sans un accord à l'OMC ?

V- Un impôt sur l'énergie fossile

Mettre un impôt sur l'énergie fossile sera judicieux. Mais attention ! Cet impôt ne doit pas porter le prix à la consommation finale de l'énergie fossile à un niveau inutilement élevé. Il n'y a aucune raison de le porter plus haut que ce qui suffit à faire respecter la limite fixée aux émissions nationales. Lorsque le prix du pétrole augmente, l'impôt devrait donc diminuer et inversement. A terme, il me semble que les prix du fioul, du gaz et du carburant ne devraient pas être supérieurs à ce qu'ils seraient si le pétrole était à 100 ou peut-être 120 \$/bl. Si l'impôt sur l'énergie fossile était plus fort, il inciterait les ménages à faire des dépenses inutilement excessives pour isoler leur maison ou utiliser des énergies non fossiles. Et l'argent qui serait dépensé là ne pourrait pas l'être pour l'éducation des jeunes, l'accompagnement des personnes âgées, la recherche ou autre chose.

VI- Agir sans attendre de coordination internationale

Il est probable que la question de la lutte contre l'effet de serre structurera de plus en plus des relations internationales qui pourraient s'en trouver durcies. La France et l'Union européenne auront tout intérêt à montrer qu'elles ont mis en oeuvre une politique efficace. Par ailleurs, l'on remarquera que, si l'Union européenne diminue ses consommations d'énergie fossile, cela aura sans doute un effet immédiat sur le prix international du pétrole, pour le plus grand bénéfice des pays en voie de développement.

Réunir les conditions de la confiance

Au plan intérieur, l'effort de l'Etat sera de faire adhérer la population à un programme qui rendra l'énergie plus chère que si l'on ne se préoccupait pas d'effet de serre. Il n'y parviendra que s'il présente un plan cohérent, inscrit dans une perspective à long terme, dont le coût soit aussi peu élevé que possible. Un tel plan aura à mon avis trois principaux piliers d'importance comparable : les économies d'énergie, l'utilisation de ressources renouvelables en particulier la biomasse, et le développement de la production d'électricité nucléaire.

Références : « Trop de pétrole ! - énergie fossile et réchauffement climatique », le Seuil et <http://www.2100.org/PrevotEnergie/>